



Note de service

| | |
|------------------------|--|
| DESTINATAIRES : | Employés, gestionnaires et médecins du CISSS des Laurentides Service de prévention et contrôle des infections |
| EXPÉDITEURS : | Sophie Perras, chef de secteur, Prévention et mieux-être (risques biologiques) |
| DATE : | 19 juillet 2023 |
| OBJET : | COVID-19 - ALLÈGEMENTS AU PORT DU MASQUE PAR LES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ |

De nouvelles directives ministérielles, adaptées en fonction de l'épidémiologie actuelle, nous permettent d'apporter davantage d'allègements au niveau du port du masque par les travailleurs de la santé. De plus, certaines précisions ont été apportées quant aux usagers avec critères de vulnérabilité ainsi que leurs visiteurs.

Les principaux changements se résument ainsi :

- Pour les **travailleurs de la santé asymptomatiques**, le masque n'est plus obligatoire dans l'ensemble des installations, à l'exception de certains secteurs avec clientèles vulnérables (néonatalogie, hémato-oncologie, usagers greffés ou immunosupprimé sévère, secteur en éclosion, etc.).
- Le masque demeure recommandé pour les usagers avec critères de vulnérabilité (ex. : usager greffé, immunosupprimé sévère, néonatalogie, etc.) ainsi que leurs visiteurs.

Vous trouverez tous les détails des changements aux liens suivants :

[REC-031-PCI Port du masque à l'intention des professionnels](#)

[REC-046-PCI Recommandations sur le port du masque \(à l'intention des usagers, de leurs accompagnateurs/visiteurs/proches aidantes\)](#)

Nous réitérons l'importance d'effectuer le [questionnaire clinique](#) auprès de tous les usagers dès leur arrivée dans le milieu de soins afin de cibler rapidement ceux ayant des [symptômes ou critères d'exposition](#) et nécessitant des précautions additionnelles et un dépistage. Nous rappelons également que les pratiques de base, dont l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire, sont primordiales pour prévenir la transmission d'infections.

Ces consignes pourront faire l'objet d'une révision à tout moment en cas d'augmentation de la transmission communautaire ou nosocomiale.

Nous vous remercions de votre collaboration.